

4.00 crédits	155.0 h	Q1 et Q2
--------------	---------	----------



**Cette unité d'enseignement n'est pas accessible aux étudiants d'échange !**

Enseignants	Amoroso Nicolas (coordinateur(trice)) ;Cauwe Nicolas (coordinateur(trice)) ;Cavalieri Marco (coordinateur(trice)) ;Chantrain Gaelle (coordinateur(trice)) ;Coquelet Catherine (coordinateur(trice)) ;Dekoninck Ralph (coordinateur(trice)) ;Dubois Anne (coordinateur(trice)) ;Falque Ingrid (coordinateur(trice)) ;Heering Caroline (coordinateur(trice)) ;Langohr Charlotte (coordinateur(trice)) ;Leroy Inès (coordinateur(trice)) ;Marano Martina (coordinateur(trice)) ;Ricker Marie-Emilie (coordinateur(trice)) ;Roucloux Joël (coordinateur(trice)) ;Streitberger Alexander (coordinateur(trice)) ;Tomassini Paolo (coordinateur(trice)) ;Vanden Broeck-Parant Jean (coordinateur(trice)) ;Verslype Laurent (coordinateur(trice)) ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Acquis d'apprentissage	
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>L'évaluation combine celle(s) du/des maître(s) de stage dans l'institution d'accueil, pondérée(s) à hauteur de 50% de la note finale, et celle du/de la responsable du stage de l'UCLouvain, pondérée pour 50% de la note finale sur base du rapport final unique des activités que l'étudiant-e aura rédigé, après les avoir toutes menées à terme. Pour certaines activités recommandées ou autorisées par le référent académique (ex. : participation à un colloque), seule l'attestation de participation est établie dans le formulaire ; l'évaluation repose dès lors sur le compte-rendu critique circonstancié de l'activité par l'étudiant-e.</p> <p>Le rapport final unique est établi conformément aux consignes disciplinaires spécifiques communiquées à l'étudiant-e par la Commission de programmes en archéologie et histoire de l'art. Il présente successivement et documente : les motifs du choix de stage, un exposé des objectifs, une description des activités, un avis personnel sur l'expérience, agrémenté de toute annexe, bibliographie et illustration utile.</p> <p>Toutes ces modalités peuvent être adaptées et/ou transposées en distanciel en fonction de l'évolution sanitaire en Belgique ou dans les pays où se déroulent les stages</p>
Méthodes d'enseignement	<p>Formation pratique en insertion professionnelle prise en charge sur le terrain par un maître de stage agréé par l'université.</p> <p>Le stage se déroule conformément aux consignes disciplinaires spécifiques communiquées à l'étudiant-e par la Commission de programmes en archéologie et histoire de l'art et en concertation avec le référent académique (promoteur du mémoire de fin d'étude) de l'étudiant-e.</p> <p>Toutes ces modalités pourraient être adaptées et/ou transposées en distanciel en fonction de l'évolution sanitaire.</p>
Contenu	<p>Le stage offre une possibilité de sensibilisation et d'observation attentive des activités professionnelles d'un secteur lié aux disciplines enseignées dans la Commission de programmes en archéologie et histoire de l'art, d'éprouver les apprentissages théoriques au vécu d'une pratique professionnelle concrète dans un domaine particulier. Il permet de développer une réflexion critique sur le sens qui sous-tend l'action des professionnels du domaine concerné.</p> <p>Les étudiant-e-s conduisent leur stage dans une institution ayant en charge la gestion scientifique ou muséographique du patrimoine culturel et/ou le complètent par une ou plusieurs activités convenues avec le référent académique (promoteur du mémoire). La durée du stage varie entre 4 et 8 semaines selon les activités sélectionnées (voir méthodes d'enseignement). Une combinaison des activités est possible moyennant la réalisation d'au moins une période de 10 jours cumulés, consécutifs ou non, dans une même institution ou sur un même chantier et selon les conditions des institutions d'accueil (par ex. : semaines insécables, période minimum de travail imposée).</p> <p>La validation des crédits s'effectue au moyen des attestations établies par le/les maître(s) de stage, responsable(s) de la conduite des activités dans les institutions d'accueil. Le formulaire d'évaluation est établi par la Commission de programmes en archéologie et histoire de l'art. Le stage est réputé complet dès la validation de 8 crédits d'activités dûment justifiés (voir évaluation).</p> <p>Toutes ces modalités pourraient être adaptées et/ou transposées en distanciel en fonction de l'évolution sanitaire.</p>
Faculté ou entité en charge:	EHAC

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [60] en histoire de l'art et archéologie, orientation générale	ARKE2M1	4		